



PROCES VERBAL  
N°29/CNCMP/2015  
DU 22/07

L'an deux mille quinze et le mercredi vingt-deux juillet à onze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du comité permanent
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

**Etaient absents :**

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES  
INFRASTRUCTURES**

*1°-Examen* de la décision de la CPMP/SI de rendre infructueux le lot n°1 de l'appel d'offres relatif à la construction de trois immeubles R+9 à Nouakchott, *réf lettre n°167/CPMP/SI* reçue le 16 juillet 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SI de rendre infructueux le lot 1 dudit appel d'offres.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE  
SOVERAINETE**

*2°-Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la réhabilitation et l'extension des centres de secours de la protection civile d'Elmina, Téryarett et la caserne centrale de Nouakchott, *réf lettre n°262/CPMP/Ssou* reçue le 14 juillet 2015.

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

### Décision

*Ce point est reporté pour fournir les justificatifs de l'avenant.*

### **COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL**

**3°-Examen** de la demande de manifestation d'intérêt relative à la sélection d'un consultant pour la réalisation des études APD/DCE et le contrôle des travaux de (i) faucardage/curage de l'axe hydraulique de Gouère Est (10 km), (ii) de construction d'un canal d'irrigation (6km) et d'une station de pompage, de l'extension du périmètre de M'pourié (pour 600 ha), (iii) de réhabilitation de 840 ha du périmètre de M'pourié, d'aménagement du périmètre de Dieuk (160 ha) (iv) et d'aménagement du périmètre irrigué de Mbakh(680 ha), *réf lettre n°417/CPMP/Sr* reçue 20 juillet 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.*

### **COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX**

**4°-Examen** du plan de passation des marchés publics du projet WARCIP-MAURITANIE pour l'année 2015, *réf lettre n°/CPMP/SS* reçue juillet 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit plan de passation des marchés publics pour l'année 2015.*

**5°-Examen** du rapport d'évaluation combiné des offres relatives à la mise en place d'un tiers vérificateur et d'un prestataire de certification électronique, *réf lettre n°395/CPMP/SS* reçue le 20 juillet 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation combiné proposant l'attribution du marché au groupement OPEN TRUST/MY COMPUTER/BEARING POINT pour un montant de 124.377.970 UM TTC et un délai d'exécution de six (06) mois.*

**6°-Examen** du DAOI relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un microscope opératoire au profit du centre hospitalier national, *réf lettre n°401/CPMP/SS* reçue le 21 juillet 2015.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAOI.*

7°/-*Examen* de la demande d'annulation de la CPMP/SS du marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements médicaux destinés à l'Hôpital Cheikh Zaid, *réf lettre n°384/CPMP/SS* reçue le 21 juillet 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SS d'annuler ledit marché.*

8°/-*Examen* du projet d'avenant au contrat relatif aux études du projet de construction d'un Hôpital et d'un centre d'hémodialyse à Kaédi, *réf lettre n°385/CPMP/SS* reçue le 14 juillet 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE**

9°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux d'AEP de la ville de Tintane, *réf lettre n°703/CPMP/SNDE* reçue le 10 juillet 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché au groupement d'entreprises GIE-ACTIF/BIS TP pour un montant de 539.162.920 UM TTC et un délai d'exécution de six (06) mois.*

10°/-*Examen* du projet d'avenant n°1 au marché relatif au contrôle des travaux pour la réalisation et le renforcement du réseau de répartition et de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott (lots n°1.2 et 5, *réf lettre n°713/CPMP/SNDE* reçue 14 juillet 2015.

Décision

*Ce point est reporté pour fournir la notification du marché initial, son état d'avancement et l'état d'avancement des travaux objet du contrôle.*

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

11°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation de travaux de quarante-sept (47) forages de reconnaissance dont vingt-deux (22) transformables en forages d'exploitation dans les wilayas du Gorgol, Brakna et Tagant, *réf lettre n°529/CMSSBIE* reçue 20 juillet 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*



**12°-Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation de huit (08) réseaux d'AEP + 1 à Male et leur raccordement aux stations de pompage solaire dans les sites de Taslah, Oumou Elkouz, Guenguela, Ambaye, Etkuig, Bir El barka dans l'Assaba, Lerdi dans le brakna et Oued El Kheir dans le Tagant, *réf lettre n°253/CMSSBIE* reçue 20 juillet 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA**

**13°-Examen** des projets de marchés relatifs au transport de 93.315 tonnes de produits alimentaires pour les programmes EMEL et PAC2014/2015, *réf lettre n°046/CPMP/CSA* reçue 21 juillet 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :*

Montant attribution en TTC	Attributaire (s)	Délai d'exécution
Lot 1 : 421.734.240 UM	DTTC	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 2 : 196.263.300 UM	MYL	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 3 : 274.413.660 UM	FNT	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 4 : 192.492.720 UM	GTL	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 5 : 105.499.680 UM	SMTR	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 6 : 166.384.020 UM	FTM	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 7 : 140.595.480 UM	FTM	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 8 : 104.295.600 UM	EMMOB	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 9 : 202.019.220 UM	FGT	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.
Lot 10 : 34.323.240 UM	ELAMANE	Commence immédiatement à être exécuté à la demande du CSA sur une période de 08 mois.

**14°-Examen** du rapport d'évaluation relatif à l'acquisition de 15.000 tonnes pour complément alimentaire pour le programme PAC201/2015., *réf lettre n°046/CPMP/CSA* reçue 21 juillet 2015.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots à SMID avec un délai de livraison immédiat après notification du marché pour se terminer dans les dix (10) jours qui suivent :

- Lot 1 : pour un montant de 643.537.500 UM TTC HTVA ;
- Lot 2 : pour un montant de 646.507.500 UM TTC HTVA.

### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

15°-Examen de la demande d'annulation de la procédure d'appel d'offres relatif à la gestion des déchets solides de la ville de Nouakchott, réf lettre n°056/CPMP/CUN reçue 22 juillet 2015.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande d'annulation de ladite procédure d'appel d'offres.

16°-Examen de l'additif n°1 au DAO relatif à la construction de trois parcs dans la ville de Nouakchott, réf lettre n°055/CPMP/CUN reçue 22 juillet 2015.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif.

### LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

### Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Raïfa Mint Kassim

